

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la communication

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA TELEVISION
DIRECTION REGIONALE D'ORAN



المؤسسة العمومية للتلفزيون
المديرية الجهوية بهران

N° ~~32~~ BOG/DRO/2026.

Oran le : 09/09/2026

Objet : Relance de l'avis de la procédure de consultation restreinte.

Désignation : « Réhabilitation et Extension du réseau Informatique de la station régionale d'Oran ».

Article N°01 : Objet de la consultation restreinte.

Dans le cadre de ses activités, l'Etablissement public de Télévision –Direction Régionale d'Oran- relance l'avis de la procédure de consultation restreinte ayant pour objet la « Réhabilitation et Extension du réseau Informatique de la station régionale d'Oran » conformément au cahier des prescriptions techniques (CPT) joint en annexe.

Article N°02 : Date limite de dépôt des Offres.

L'offre doit nous parvenir au plus tard le 15/09/2026 à dix heures (10h 00).

Article N°03 : Demande d'éclaircissement.

Tout candidat désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent (CPT), est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements auprès du Sous-Directeur Technique de la station régionale d'Oran par mail sdt_oran@entv.dz, ou contacter Monsieur KHALED ALI au N° TEL 042 24 37 69/042 24 31 56 poste N°127 ou Mobile 06 60 06 10 78.

Article N°04 : Visite du site.

Afin d'élaborer sa proposition, le soumissionnaire souhaitant remettre une offre aura l'obligation de faire une visite du site sanctionnée par un procès-verbal signé obligatoirement par les deux (02) parties, faute de quoi l'offre sera rejetée.

Pour prise de rendez-vous, prière prendre contact avec Monsieur KHALED ALI Sous-directeur technique par mail sdt_oran@entv.dz, ou contacter au N° TEL 042 24 37 69/042 24 31 56 poste N°127 ou Mobile 06 60 06 10 78

Clause relative au relevé des métrés et à la responsabilité du soumissionnaire

-Lors de la visite obligatoire du site, le soumissionnaire est tenu de procéder à un relevé précis et complet des lieux et d'effectuer le métrage de l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du projet, notamment les longueurs de câbles et tous autres éléments nécessaires au fonctionnement complet du réseau.

- La visite de site constitue une étape obligatoire préalable à l'établissement de l'offre. Le soumissionnaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes techniques, architecturales, environnementales et d'exploitation susceptibles d'influer sur la réalisation des travaux.
- Le soumissionnaire devra déterminer, sous sa propre responsabilité, les quantités et métrés nécessaires à la réalisation complète des prestations.
- Toute insuffisance, erreur ou omission résultant de ses relevés, son estimation ou de l'évaluation de ses besoins ne pourra donner lieu à une révision du montant de la consultation.
- Toute quantité supplémentaire de câbles ou autres éléments rendue nécessaire par une erreur, une omission ou une sous-estimation du soumissionnaire devra être fournie et installée à ses frais, sans incidence financière pour le maître de l'ouvrage et sans modification du délai contractuel.
- Aucun avenant, supplément de prix, réclamation ou indemnisation ne pourra être sollicité pour ce motif pendant l'exécution des travaux sauf force majeure.

Article N°05 : Lieu de dépôt des offres.

Les offres de prix seront déposées à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre Général (B.O.G)
Bureau N°402 Station régionale d'Oran.
Sis à Boulevard Colonel Ahmed Benabderezak, oran

Article N°06 : Présentation des propositions d'offres.

Le dossier de soumission doit nous parvenir sous pli fermé portant la mention :

Etablissement Public de Télévision Oran –Station Régionale d'Oran.

Relance de l'avis de la procédure de consultation restreinte

« Réhabilitation et Extension du réseau Informatique de la station régionale »

« A ne pas ouvrir que par commissions d'ouverture des plis inférieure aux seuils »

Ce dernier doit contenir les documents suivants :

- Le dossier administratif : le registre de commerce électronique et l'identification fiscal.
- Offre financière
- Offre technique.

Article N°07 : Ouverture des Plis.

L'ouverture des plis sera assurée par la commission d'ouverture des plis, elle se déroulera au niveau du siège de la station régionale d'Oran le 15/09/2026 à 10 h 30 en présence des soumissionnaires désirant y assister.

Meilleures salutations.

Le Directeur Régional

Accusée réception du soumissionnaire

المدير الجهوي
لمحطة التلفزة
وهران
طه شعبان

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

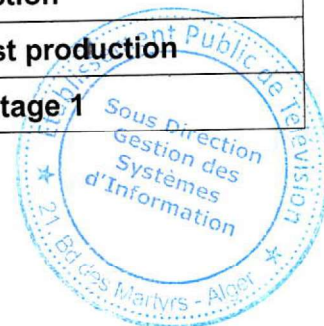
Réalisation du réseau informatique au niveau de la station régional de Oran

OBJET DE LA CONSULTATION :

La présente consultation a pour objet la Réalisation du réseau informatique
au niveau de la station régional de Oran.

Désignation et répartition des prises réseaux :

Nombre de prises manquantes	Le nombre actuel de prises	Direction/Bureau
R.D.C		
2	0	Poste de sécurité
2	0	Salle réception
4	0	Chef de Service sécurité
2	0	Chef de service Moyens généraux
4	0	Finances/comptabilité
2	0	Chef de service comptabilité et finances
2	0	Bureau Frais de Mission
2	0	C.S Parc
2	0	SCINOGRAPHIE
2	0	Magasinier
2	0	FH
2	1	chef de service ENG
2	0	Equipe ENG
2	0	Studio
32	0	TOTAL
1^{er} étage		
2	0	Archive
2	0	Chef de service Archive
2	0	Maquillage
2	0	Infirmier
2	0	sous-direction de l' information
2	0	Entrée rédaction
2	0	Secrétaire de l'information
10	0	Salle rédaction
2	0	chef de section post production
2	0	Cellule Montage 1



2	0	Cellule Montage 2
2	0	Cellule Montage 3
2	0	Cellule Montage 4
2	0	Cellule Montage 5
2	0	Cellule Montage 6
2	0	Régie doublage
2	0	Studio Doublage (vide)
2	0	Salle Cinéma (Vide)
44	0	TOTAL



Nombre de prises manquantes	Le nombre actuel de prises	Direction/Bureau
2^{ème} étage		
2	1	Bureau technique
2	1	Brigade Régie
2	1	Chef d'émission
2	1	Secrétaire SDT
4	1	Sous-directeur technique
2	1	Chef de section technico artistique
2	1	magasin technique numéro 1
2	0	Data Center
6	1	Salle formation
4	1	Nodal
4	0	Chef de centre Informatique et maintenance
1	0	Régie 1
1	0	studio 1
4	0	Maintenance
2	0	Studio Radio
2	0	Régie Radio
4	0	Syndicat des journalistes
2	0	Contentieux
2	0	Syndicat des travailleurs
2	0	Bureau non attribué (vide)
2	0	CP bureau
2	0	Régie 2
56	9	TOTAL



Nombre de prises manquantes	Le nombre actuel de prises	Direction/Bureau
3^{ème} étage		
2	0	Agent Commerciale
2	0	Régisseurs
2	0	Directeur Production
2	0	Social
2	0	Chef Rédaction Production
6	0	Salle Rédaction production
4	0	Salle Infographie
2	0	Administrateurs de production
2	0	Bureau Infographe
2	0	Secrétaire de production
2	0	Sous-directeur de production
2	0	Standard
30	0	TOTAL
4^{ème} étage		
2	0	Personnel
4	0	Secrétaire de l'administration
2	0	Secrétaire DRO
6	0	Directeur Régional
4	0	Salle Réunion
4	0	Chef département ADM et FINANCES
4	0	chef de service commerciale
26	0	TOTAL



Tableau Récapitulatif :

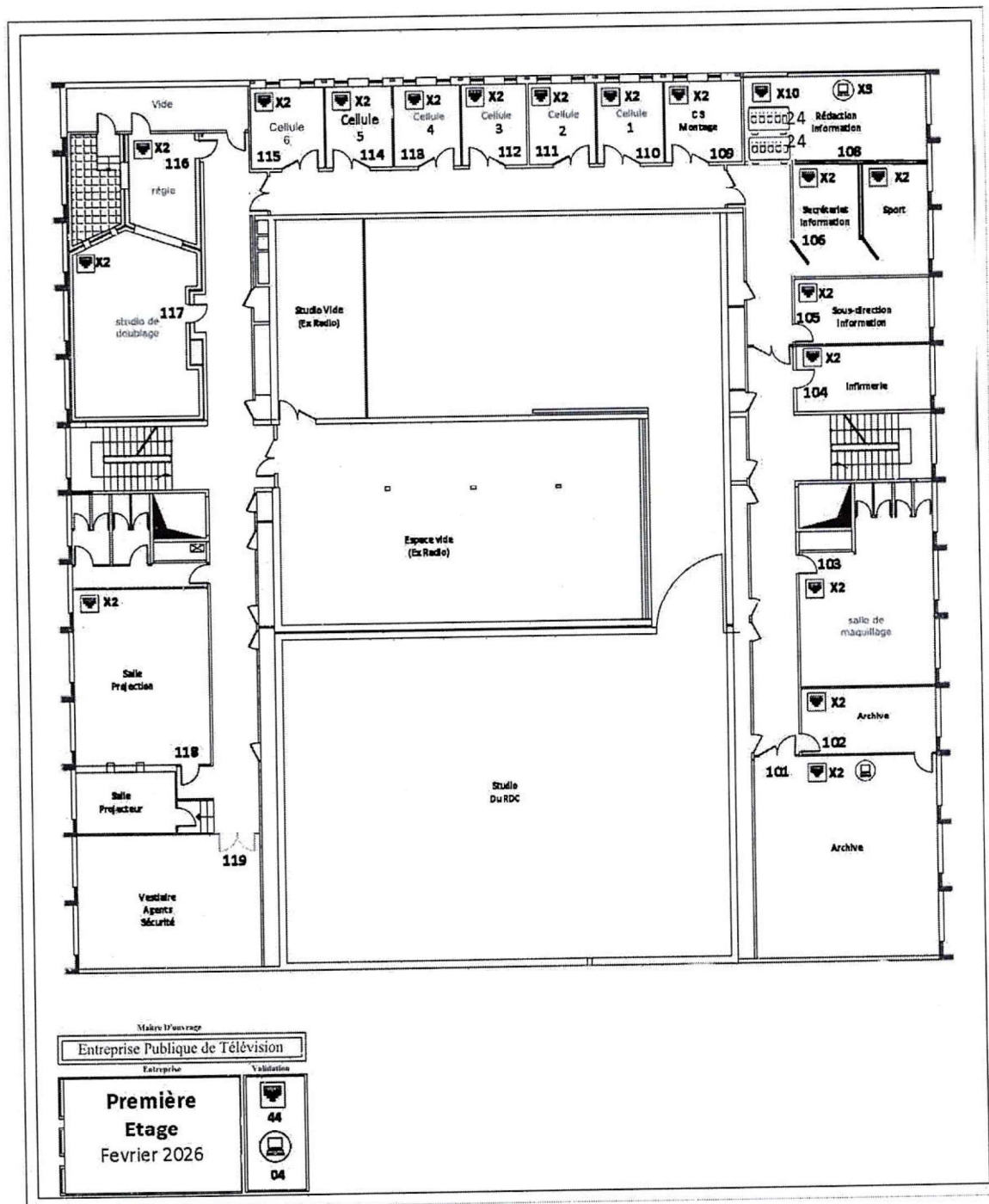
Désignation	Nombre	Observation
Nouvelle Prises réseau Rj45 cat 6a minimum	188	
Armoires de brassage	7	
Switch 48 ports	3	Module SFP+ à inclure (4 ^{ème} , 3 ^{ème} , 2 ^{ème})
Switch 24 ports	5	Module SFP+ à inclure (RDC X2, 1 ^{er} X2, 2 ^{ème})

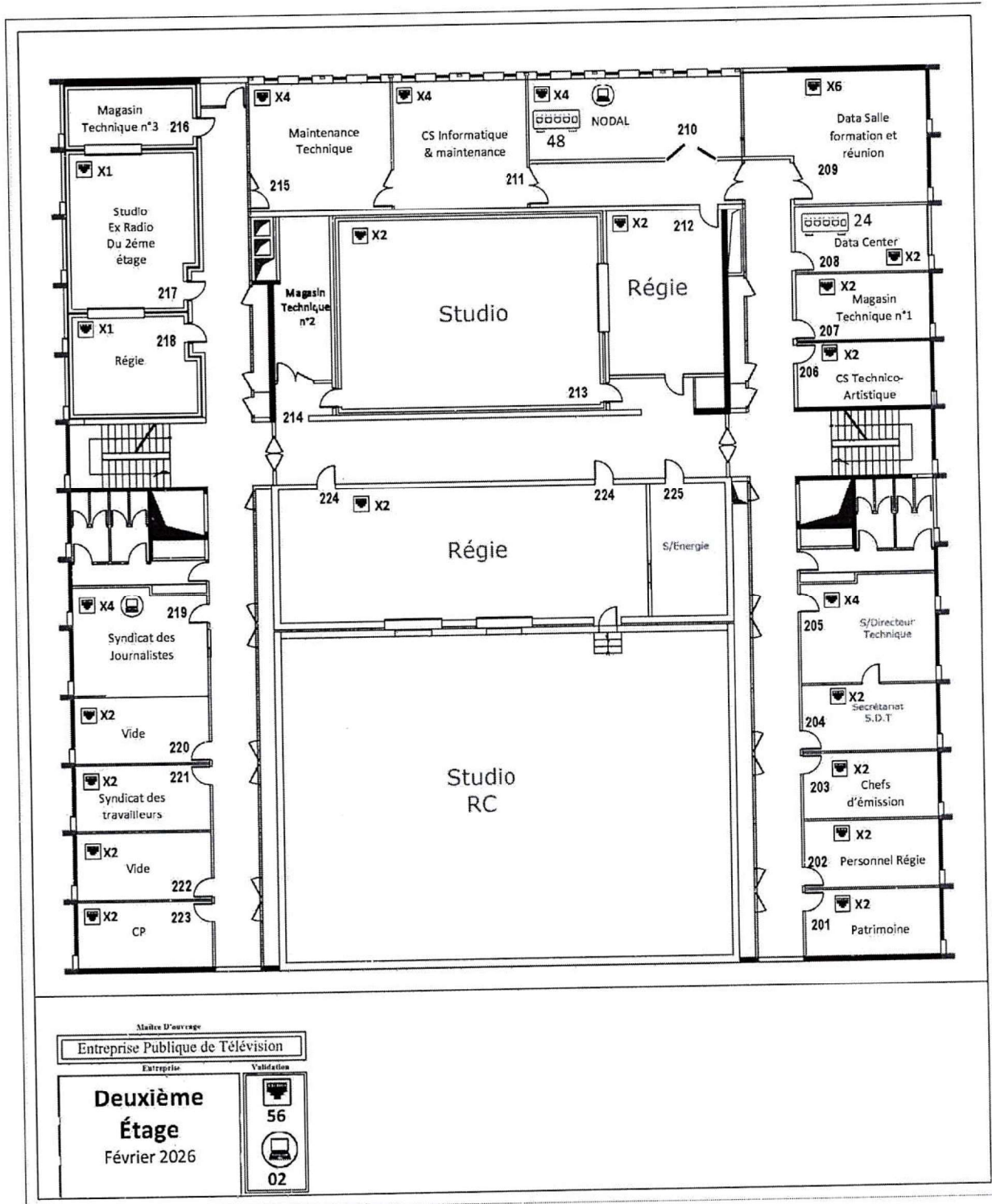
Prévoir le déplacement des deux liens fibre Internet (FTTH et LS).

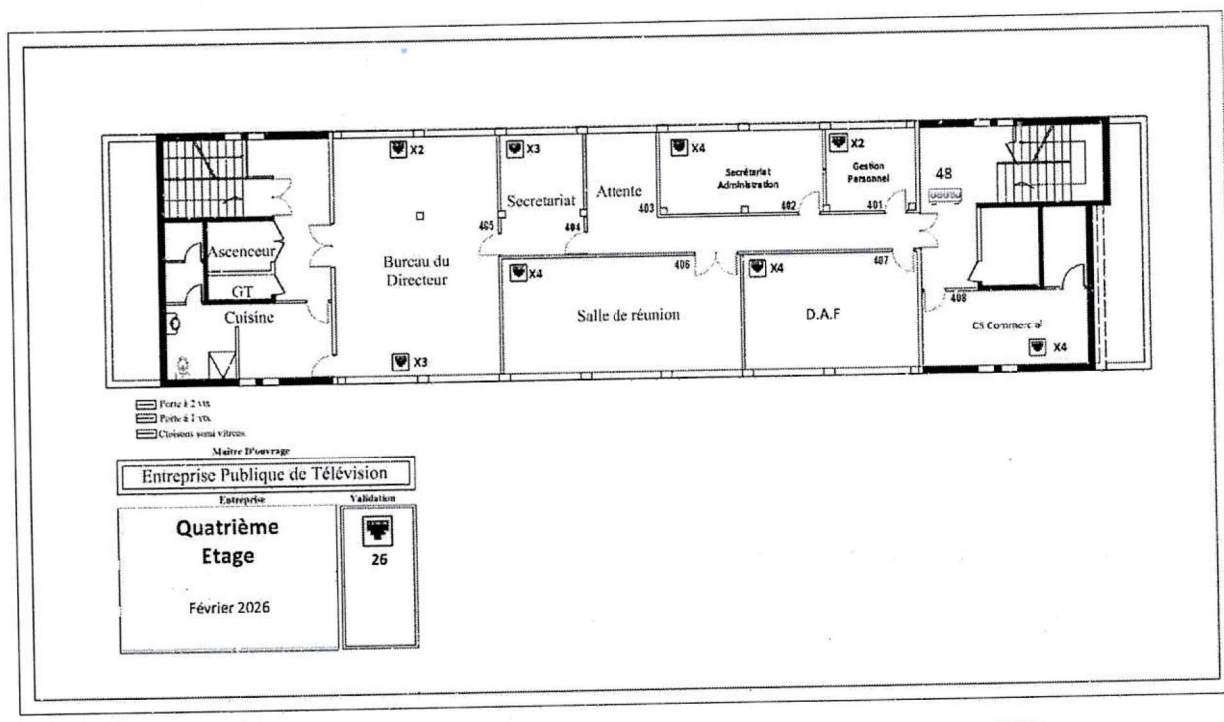
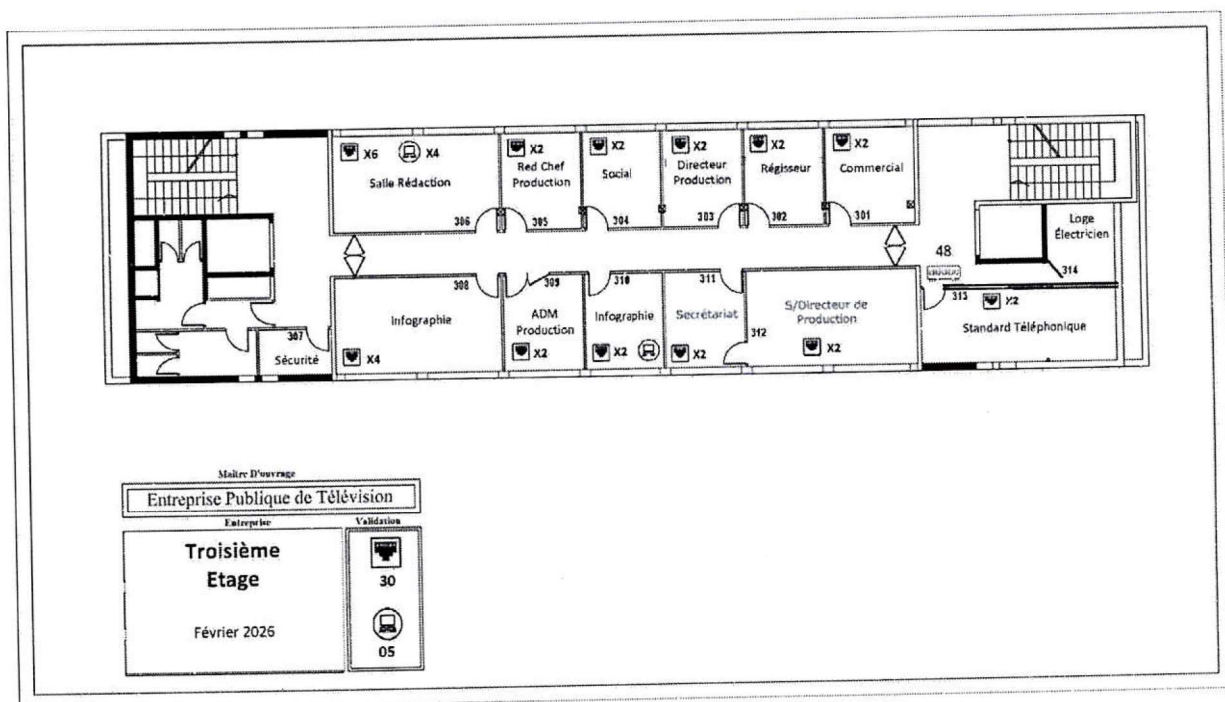
Plus de détails seront communiqués lors de la visite sur site.



➤ Plan d'aménagement de la station







Exigences :

- Le soumissionnaire devra présenter les références détaillées de sa société, principalement sur l'expérience dans l'exécution de travaux de même type que ceux prévus dans le présent marché, appuyées par des attestations de bonne exécution, et des PV de réception provisoires ou définitifs y afférents.
- La visite sur site est exigée, le PV de visite sur site doit être joint à l'offre.
- Le soumissionnaire doit mentionner :

Le délai de réalisation : Le soumissionnaire proposera un délai de réalisation **le plus court possible**.

Le délai de réalisation proposé par le soumissionnaire doit être exprimé exclusivement en nombre de jours calendaires.

La durée de la garantie : Le soumissionnaire proposera une durée de garantie minimale de **12** mois.

La durée de Service après-vente : Le soumissionnaire proposera une durée de service après-vente minimale de **36** mois.

Le planning de réalisation sur calendrier/ horaires de travail éventuellement avec précision du travail ou non dans les jours fériés, weekend et/ou la nuit.

AUTRES SPECIFICATIONS ET EXIGENCES TECHNIQUES :

- Les switchs proposés doivent figurer dans la liste des équipements non soumis à l'homologation par l'ARPCE.
- Les armoires de brassage doivent être de tailles adaptées au projet et conformes aux standards reconnus.
- Les switch 48p proposés doivent être de niveau L3, manageables, comporter 4 ports uplink de type **sfp+ 10Giga** et être parfaitement compatibles avec la configuration existante.
- Les liaisons optiques entre les différentes armoires de brassage seront réalisées avec des jarretières optiques multimode de type **OM4**.
- Un tableau de brassage dans chaque armoire.
- Protection des câbles selon les normes en vigueur.
- Câble réseau catégorie 6a minimum :
 - **Impédance** : 100 Ohms et une fréquence de 500 MHz.
 - **Capacité** : transmission des données à un débit de 10 Gigabits/s sur 100 mètres.



- **Standards** : Réalisation des connexions Ethernets sur les standards 1000BASE-T et 10GBASE-T.
- Cords de brassage ftp cat6a minimum :
 - **Impédance** : 100 Ohms et une fréquence de 500 MHz.
 - **Capacité** : transmission des données à un débit de 10 Gigabits/s sur 100 mètres.
 - **Standards** : Réalisation des connexions Ethernets sur les standards 1000BASE-T et 10GBASE-T.
- Prise RJ45 catégorie 6A minimum.
- Les prises RJ45 doivent être encastrées dans des goulottes de tailles différentes selon les normes.
- Panneau de brassage de catégorie 6A minimum.
- Prise réseau selon la qualité du câble.
- Certification des câbles et des prises.
- Plans de numérotation des prises réseaux/tableau de brassage.
- Schéma de câblage.
- Étiquetage des numéros de prise et leurs correspondances au niveau du tableau de brassage.
- Configuration des nouveaux switches :

Le soumissionnaire est tenu de procéder à la configuration complète des nouveaux switches conformément aux exigences du service informatique. Cette configuration inclut notamment la création et la gestion des VLAN, le paramétrage des ports (access/trunk), la mise en œuvre des politiques de sécurité, ainsi que l'intégration des équipements dans l'architecture réseau normalisée.

Le soumissionnaire devra également assurer la documentation détaillée de la configuration réalisée et garantir la conformité aux standards et bonnes pratiques en vigueur.

- Test du bon fonctionnement du réseau réalisé selon les normes en vigueur.

Il devra également assurer une identification claire et normalisée de l'ensemble des connexions, garantissant une parfaite lisibilité et une accessibilité optimale pour les opérations de maintenance.

